



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde
A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



**PROCURER ABRI, PROTECTION
ET ENCADREMENT À DES FILLES-
MÈRES ET À LEURS ENFANTS,
À GUNGU, EN R.D. DU CONGO**

Vous vous souviendrez certainement de l'appel que nous vous avons adressé dans notre n°2 de cette année, en faveur des filles mères et des enfants de Gungu. Vous aviez été généreux puisque nous avons pu envoyer 2 900 € à la sœur Bernadette qui est la responsable du Centre de récupération et d'encadrement de filles-mères et de leurs enfants, attaché à la paroisse.

Nous vous proposons à nouveau ce projet car nous trouverions triste de ne pas couvrir la totalité du budget du projet qui, calculé au plus étroit, s'élevait à 3 968 €. Cela d'autant plus

que le Père Macaire, qui représente le projet en Belgique et qui s'est rendu à Gungu au mois de juin, nous décrit à nouveau une situation de désolation.

Voici son message :

Dans le milieu de Gungu on trouve bon nombre de filles victimes de grossesses non désirées, des mariages précoces, des filles désœuvrées.

**Visitez notre site :
www.sosenfantsabandonnes.be**

PROCURER ABRI, PROTECTION ET ENCADREMENT



Tout cela s'explique surtout parce qu'elles sont issues de familles très démunies et pauvres par le fait que la grande majorité des parents sont chômeurs ou fonctionnaires de l'Etat lequel est quasi inexistant et a cessé de payer ses travailleurs. La guerre d'agression imposée à la République Démocratique du Congo depuis plus de dix ans a aussi apporté son lot de souffrances et de misères de toutes sortes : échec scolaire ou absence de scolarité, prostitution, débauche, MST, SIDA.

Victimes privilégiées de tout ce contexte, les filles sont devenues la proie facile des hommes, des soldats séropositifs parfois, elles sont marginalisées et exposées à beaucoup de maladies. Faire sortir ces filles et leurs enfants de cet état de choses n'est pas du tout facile, et pourtant le Centre de Récupération et d'Encadrement des Filles-mères et leurs Enfants s'est engagé résolument

dans cette voie. Retrouver le sens éducatif qui a disparu, apprendre à ces filles et à leurs enfants un métier en leur donnant une formation pratique, professionnelle adéquate. Récupération et autopromotion pourront alors restaurer la dignité de ces filles mères et de leurs enfants. Dans son action, le Centre part du principe qui dit que « éduquer une fille, c'est éduquer une nation ».

Déjà, une 1^{ère} partie de ce que vous leur avez alloué, soit 2 900 € est entre les mains de la responsable du centre, la révérende sœur Bernadette NDENGI des Sœurs de St. Joseph de Turin à Gungu. Il y a quelques jours, en effet, elle a parcouru plus au moins 700Km, de Gungu à Kinshasa pour venir récupérer ces fonds et procéder aux divers achats. Déjà, au nom du centre, de la responsable et en notre nom, nous vous exprimons ici les sentiments de notre gratitude.

Le Père Macaire ajoute :

Au cours de ce récent voyage, nous avons à nouveau mesuré l'ampleur des difficultés et touché du doigt la misère. Il faut avouer, quand on a vu cela de près, que toutes les estimations chiffrées telles qu'on en donne dans des projets restent bien loin de correspondre à la réalité des besoins sur terrain.

À DES FILLES-MÈRES ET À LEURS ENFANTS

Pour rappel, voici le devis que nous vous soumettons et qui n'est qu'une partie de la demande du centre, ce qui a semblé le plus urgent.

Pour l'atelier de couture :

1. Deux machines à coudre zig-zag (2 X 350) : 700 €
2. Deux machines à pieds (2 X 125) : 250 €
3. Cinq machines à mains simples (5 X 94) : 470 €
4. Dix rouleaux de tissus fleuris (10 X 24) : 240 €
5. Quinze rouleaux de tissus unis (22 X 15) : 330 €
6. Trente bobines fil à coudre (30 X 2) : 60 €
7. Petites fournitures pour couture : 318 €

Pour moderniser la didactique :

8. Groupe électrogène portatif de 3,5 KVA : 1 000 €
9. Appareil TV écran large : 500 €
10. Magnétoscope vidéo : 100 €

Soit un total de 3 968 €



Atelier de couture

Nous avons confiance et nous sommes sûrs que vous répondrez à ce nouvel appel.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Rue :

N° :

Code postal :

Localité :

Date :

Signature :

SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

Appel :

**APPEL EN FAVEUR DU CENTRE DE
RÉCUPÉRATION ET D'ENCADREMENT
DE FILLES-MÈRES ET DE LEURS
ENFANTS DE LA PAROISSE
DE GUNGU, EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**



**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Motte dit Falisse
Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André, Borrelli Nicolas.

Siège social, correspondance et secrétariat :

54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)

Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi).

e-mail : sosenfantsabandonnes@swing.be - www.sosenfantsabandonnes.be

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :

Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)

Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique

Editeur responsable : Ernest LEHAIRE, rue de Tilleur 54 - 4420 Saint-Nicolas

COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

montant en lettres / bedrag in letters

date mémo/memodatum montant en EUR / bedrag in EUR

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

240-0010260-79

nom bénéficiaire / naam begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

4420 SAINT-NICOLAS

communication / mededeling

date de remise / datum afgifte

EURO

Copie client, présenter uniquement en cas de versement
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen

EURO

signature(s)
handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

VIREMENT OU VERSEMENT OVERSCHRIJVING OF STORTING

**En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje**

**Ne pas accepter en paiement
Niet ter betaling aanvaarden**

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)
(uniquement pour exécution dans le futur)
(enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

montant / bedrag **EUR** **CENT**

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

RUE DE TILLEUR, 54

4420 SAINT-NICOLAS